

JE DONNE !

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

LA RÉPUBLIQUE
En Marche !

liste de Paris.



Nom _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Email : _____

Téléphone : _____

VOTRE DON VOUS DONNE DROIT À UNE RÉDUCTION D'IMPÔT à hauteur de 66% de son montant, dans la double limite de 20% du revenu imposable et de 15000€ par foyer fiscal. Votre don est plafonné à 4600€ par personne physique et par an pour l'ensemble des mouvements politiques.

Don → **Après réduction d'impôt**

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> 20€ → 7€ | <input type="checkbox"/> 70€ → 24€ | <input type="checkbox"/> 200€ → 68€ |
| <input type="checkbox"/> 50€ → 17€ | <input type="checkbox"/> 100€ → 34€ | <input type="checkbox"/> 500€ → 170€ |

Je souhaite donner à la liste Majorité Présidentielle La République En Marche aux sénatoriales 2017 à Paris €

et je certifie sur l'honneur que je suis une personne physique et que le règlement de mon don ne provient pas du compte d'une personne morale (entreprise, association, collectivité...) ; que le paiement de mon don provient de mon compte bancaire personnel ou de celui de mon conjoint, concubin, ascendant ou descendant.

Merci de renvoyer ce document – qui nous permettra d'établir l'attestation fiscale qui sera envoyée dès que possible – avec votre chèque libellé à l'ordre de **Véronique CARRION, mandataire financier de Julien BARGETON candidat aux élections sénatoriales du 24 septembre 2017 à Paris** à l'adresse suivante : **Véronique CARRION - 4 rue Ernest Lefèvre - 75020 Paris**

Aux termes de l'article 11-4 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique modifiée par la loi n° 2017-286 du 6 mars 2017 : « les dons consentis et les cotisations versées en qualité d'adhérent d'un ou de plusieurs partis politiques par une personne physique dûment identifiée à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement ou à un ou plusieurs mandataires financiers d'un ou de plusieurs partis politiques ne peuvent annuellement excéder 7 500 euros. [...] Les personnes morales à l'exception des partis ou groupements politiques ne peuvent contribuer au financement des partis ou groupements politiques, ni en consentant des dons, sous quelque forme que ce soit, à leurs associations de financement ou à leurs mandataires financiers, ni en leur fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. ». L'article 11-5 de la loi n° 88-227 précitée dispose également que L'article 11-5 de la même loi précise que « Ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement. » Ces dons sont versés à Véronique Carrion, mandataire financier de Julien Bargeton candidat aux élections sénatoriales du 24 septembre 2017 à Paris. Les informations que vous nous communiquez sont nécessaires à la gestion de vos dons et de nos relations. Elles sont exclusivement réservées à l'usage de la campagne aux sénatoriales 2017 à Paris de la liste majorité présidentielle la république en marche et en retournant le formulaire vous autorisez celle-ci à utiliser vos données pour des opérations de communication politique et de dons. Vos informations ne pourront être communiquées qu'aux personnes habilitées et aux cocontractants qui, en leur qualité de sous-traitants, n'agiront que sur instruction et seront soumis à une stricte obligation de confidentialité. Certains de ces partenaires peuvent avoir des activités dans des pays situés en dehors de l'Union Européenne, notamment aux fins d'hébergement des données. Vos données pourront être transférées dans des pays présentant une protection adéquate au regard des garanties imposées par la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, et dans le cadre des clauses contractuelles types de la Commission européenne. En application des articles 38 et suivants de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez des droits d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en nous écrivant à l'adresse : Véronique Carrion - 4 rue Ernest Lefèvre - 75020 Paris.